

Deux règles croisées — le quatre-vingt-huitième message de la nuit

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 26/09/2026

Envois d'une nuit, et l'arbitrage qui a suivi · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Sur les 88 messages partis cette nuit, 87 sont passés par la porte prévue et un est parti en direct alors qu'il revenait en relecture. La cause n'est pas dans le message : deux règles de l'entreprise désignaient des portes opposées pour le même destinataire. Elle est nommée, l'arbitrage est rendu et daté, et il appartient à l'entreprise.**

Les deux règles qui se sont croisées

Règle de l'entreprise	Porte qu'elle désigne	Ce que le destinataire cochait
Message adossé à un fait vérifié dans un registre public	Envoi direct	Oui — fait daté, exact et sourcé
Compte au-dessus de 50 000 € de facturation annuelle	Relecture	Oui

C'est la première règle qui a été appliquée, quand c'est la seconde qui protège l'entreprise. Le message lui-même ne portait aucune inexactitude : **le fait daté était exact et sourcé, l'entreprise destinataire était hors litige et hors du portefeuille client. Ce qui lui a manqué est le regard du chargé d'affaires, pas son exactitude** — et ce regard est exactement ce que la règle des 50 000 € réserve à ces comptes-là.

Ce qui a été repris dans l'heure

Vérification	Périmètre	Résultat
Envois de la nuit	88 messages	87 par la porte prévue, 1 par l'autre
Envois du trimestre sur le même croisement	Tous les comptes cochant les deux règles	3 autres comptes, 3 messages — tous adossés à un fait vérifié, tous hors litige
Décision prise à la place de l'entreprise	—	Aucune : la question a été posée plutôt que tranchée une deuxième fois

Une règle qui se contredit appartient à celui qui l'a écrite. L'agent nomme les deux règles qui se croisent et remet la décision ; **il ne réécrit pas le mandat de lui-même.**

L'arbitrage rendu, et ce qu'il coûte

Point arbitré	Décision	Effet sur le réglage
Deux règles qui se croisent	La plus restrictive l'emporte : la relecture passe devant l'envoi direct	Porté au paramétrage, daté
Signalement d'un croisement	Les deux règles sont nommées à chaque fois	L'arbitrage reste à l'entreprise

Point arbitré	Décision	Effet sur le réglage
Coût de relecture ajouté	15 secondes sur les comptes concernés	Le curseur de délégation ne bouge pas d'un cran

À fixer par l'entreprise

Règles à relire pour supprimer d'autres croisements : _____

Destinataire du signalement de croisement : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.